



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACQUISITION DE LIVRES NON-
SCOLAIRES POUR LE RESEAU DES
MEDIATHEQUES ET LES SERVICES
MUNICIPAUX - LOT 1 LITTERATURE ADULTES
PASSE AVEC LA LIBRAIRIE MILLEPAGES SAS**

**DÉCISION N° AU-19-309
EN DATE DU 03 SEPTEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au site BOAMP, au JOUE et au Profil Acheteur de la Ville le 28 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 2 juillet 2019 attribuant le marché d'acquisition de livres non-scolaires pour le réseau des médiathèques et les services municipaux – Lot 1 Littérature adultes à la LIBRAIRIE MILLEPAGES ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la LIBRAIRIE MILLEPAGES SAS, domiciliée, 174 rue de Fontenay, 94300 VINCENNES, représentée par Monsieur THUOT Pascal, Directeur, le marché d'acquisition de livres non-scolaires pour le réseau des médiathèques et les services municipaux – lot 1 Littérature adultes.

Le marché est passé pour une période d'un an, reconductible de manière tacite trois fois par période d'un an sans que la durée totale n'excède quatre ans, et pour un montant minimum annuel de 16 000 € HT (16 880 € TTC).

Les prix du marché sont ceux figurant au barème de prix publics du fournisseur affectés d'un rabais de 9%.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190903-lmc1H6456H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/09/2019 Date de Publication : 03/09/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190903-lmc1H6456H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/09/2019
Date de Publication : 03/09/2019